



Paris, le 9 décembre 2011

Madame Chantal Cases,
Monsieur Jean-Claude Frécon,
Groupe de travail
sur le questionnaire du recensement

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Parmi les suggestions soumises au groupe de travail que vous présidez figure l'introduction dans le questionnaire du recensement de questions sur l'origine des parents (pays de naissance et nationalité).

Nous souhaitons indiquer brièvement pourquoi la CGT n'est pas favorable à cette suggestion.

En premier lieu, le recensement comporte déjà, dans sa version actuelle, des renseignements précis sur la nationalité des personnes qui répondent au questionnaire, tandis que des questions sur la nationalité ou le lieu de naissance des parents figurent dans différentes enquêtes destinées à connaître les flux migratoires entre la France et l'étranger.

Dans ces conditions, on peine à percevoir l'intérêt – pour les pouvoirs publics et les collectivités territoriales comme pour les différents acteurs économiques et sociaux – d'ajouter aux informations déjà disponibles une connaissance exhaustive du nombre de Français descendant de parents étrangers, ventilé par nationalité et selon le niveau géographique le plus fin. Si un avantage pouvait être tiré d'un tel luxe de détails, il serait à notre avis minime en regard du risque d'accroître la défiance et le refus d'acceptation de l'opération du recensement dans certaines parties de la population, particulièrement sensibles à ce qui pourrait leur apparaître comme la stigmatisation d'un facteur qui est loin d'être le seul, et encore moins le principal, parmi ceux qui font la diversité de la population française.

Enfin, on voit difficilement quelles parties du questionnaire pourraient être supprimées pour faire place à ce type de questions. Il serait inconcevable, en particulier, que puissent être mises en cause les questions relatives aux catégories socio-professionnelles au moment où la mise en place d'une nomenclature sociale européenne fait l'objet d'une concertation approfondie au sein du système statistique européen, conformément à ce qu'avait souhaité la rencontre du CNIS du 14 décembre 2009.

Compte tenu de la contribution très active que notre organisation apporte depuis longtemps au débat sur les sujets à l'ordre du jour de votre séance du 14 décembre, nous restons à la disposition du groupe de travail pour compléter ou commenter ces premières indications et nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos plus sincères salutations.

Denis Durand,
représentant de la CGT
au bureau du CNIS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right, positioned below the typed name.